

Elle s'est acquittée brillamment de ses responsabilités et je crois qu'elle a créé une forte impression sur les délégués des autres pays membres. Cela est dû en grande partie aux membres de la délégation, mais aussi au dynamisme et à la compétence dont a fait preuve le leader de la délégation, notre collègue le sénateur John Aird. Les délégués ont été unanimes à louer la façon dont il a dirigé leurs travaux.

Je partage également les sentiments de gratitude exprimés par le sénateur Aird à l'endroit de M. Peter Dobell, Directeur du Centre parlementaire pour les Affaires étrangères et le Commerce extérieur. L'assistance qu'il a fournie à la délégation a largement contribué à son efficacité.

Avant de vous parler des thèmes principaux qui ont fait l'objet des délibérations de l'Assemblée, je voudrais vous dire quelques mots de la visite de la délégation à Berlin-Ouest où nous étions les invités des autorités allemandes locales. Ce court voyage de moins de deux jours ne m'en a pas moins laissé une très forte impression.

Je me demande combien de Canadiens savent que Berlin est encore dans la même situation au plan, disons, constitutionnel ou juridique, qu'au moment de la victoire des Alliés en 1945, c'est-à-dire il y a plus de 23 ans. Berlin est encore occupée militairement par les quatre grandes puissances alliées: les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France et la Russie. Elle est encore divisée entre quatre secteurs où chacune de ces puissances maintient sa propre force militaire d'occupation. Berlin-Est est évidemment le secteur russe. Sait-on généralement que c'est là la raison pour laquelle les seuls avions des pays des forces d'occupation peuvent se rendre à Berlin-Ouest? Sait-on même que les avions de la Lufthansa, par exemple, ne peuvent se poser à l'aéroport de Berlin-Ouest?

Le mur est évidemment l'attraction principale pour les visiteurs occasionnels. Ce qui nous frappe n'est pas tellement cette morne muraille, mais c'est ce que signifie son maintien. En se rappelant les perspectives de détente qui paraissaient excellentes au printemps 1968 et que l'occupation de la Tchécoslovaquie a si rudement ébranlées, le mur de la honte aurait dû nous mettre en garde et doit continuer de nous mettre en garde contre l'illusion d'une détente prochaine. Je ne dis pas que l'on doive renoncer à cet objectif. La poursuite de la détente et le maintien d'une force de dissuasion ne sont pas des objectifs contradictoires. Ce que je dis c'est que le maintien du mur démontre que les autorités du Pacte de Varsovie, celles de l'Allemagne de l'Est peut-être plus que la Russie elle-même, ne sont pas prêtes à prendre le risque d'un affrontement idéologique entre l'Est et

l'Ouest, la condition essentielle à une véritable détente, ou du moins à une coexistence pacifique. Cet affrontement, tenté en Tchécoslovaquie, a prouvé après 50 ans de bolchévisme, en dépit de ses succès aux plans scientifiques, voire même économiques, que l'amour inné de la liberté et le désir de libéralisation qui se sont manifestés en Tchécoslovaquie et qui voudraient certes se manifester en Russie et ailleurs, constituent la menace la plus sérieuse à la dictature et à l'impérialisme soviétique.

Ceci m'amène tout naturellement à une des questions des plus débattues par l'Assemblée de l'Atlantique-Nord, soit l'invasion ou l'occupation de la Tchécoslovaquie par les forces militaires soviétiques.

Fallait-il voir dans cet événement une menace directe à l'endroit de l'OTAN? De l'avis général, ce geste brutal doit être considéré comme un réflexe de défense plutôt qu'un acte d'agression. Comme je l'ai suggéré, c'est peut-être les autorités de l'Allemagne de l'Est plus que Moscou, qui ont voulu tuer dans l'œuf le programme de libéralisation du parti communiste tchécoslovaque. De toute évidence l'Allemagne de l'Est craint la comparaison que pourraient faire ses ressortissants de leur situation avec celle de leurs frères de la République fédérale. Elle ne voulait pas avoir un problème identique sur sa frontière avec la Tchécoslovaquie. Il est également facile d'imaginer que les Soviétiques ne voient pas d'un bon œil un mouvement semblable se dessiner à l'intérieur du parti ou dans les milieux culturels soviétiques. Reste que l'agression dont a été victime la Tchécoslovaquie a prouvé, dans l'opinion des délégués, que la Russie n'hésitera jamais à avoir recours à la force pour atteindre ses fins, si elle juge n'avoir pas d'alternative.

En conséquence, ces événements ont resserré les liens de l'Alliance de l'Atlantique-Nord. Sauf pour le Canada qui, officiellement, refuse de se compromettre en raison de son ré-examen,—j'allais dire son prétendu ré-examen,—de sa politique de défense et de sa politique extérieure, et pour la France qui demeure en dehors de la force intégrée de l'OTAN, tous les pays membres paraissent plus convaincus que jamais de la nécessité de maintenir l'alliance, de la renforcer et d'améliorer l'efficacité de sa puissance militaire, à la lumière de l'expérience tirée des événements d'août 1968.

Le deuxième sujet qui a préoccupé les délégués est celui de l'accroissement des forces conventionnelles de l'OTAN en Europe. Il est reconnu que la supériorité des forces de l'OTAN sur le Pacte de Varsovie tient uniquement à son pouvoir de frappe nucléaire, et que les forces conventionnelles des pays du Pacte de Varsovie sont nettement supérieures en